

Indigo Expat UK

Tableau des garanties – 1^{er} Euro / CFE

Veuillez noter que ces couvertures sont uniquement disponibles pour les particuliers qui sont expatriés depuis la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse ou Monaco, et qui vivent au Royaume-Uni.

Ce contrat d'assurance santé internationale réservé aux particuliers comprend deux niveaux de couverture au choix, comprenant une Formule Hospitalisation, une formule Médecine courante et une formule Dentaire. Elles ne peuvent être vendues séparément. Une option est également disponible en complément des garanties proposées : la formule Évacuation et Rapatriement.

Pour les contrats complémentaires à la CFE, les plafonds exprimés dans le tableau des garanties représentent la somme totale conjointement remboursée par la CFE et Allianz Care. Si les frais assurés ne sont pas couverts par la CFE, nous fournirons une couverture au premier euro selon les conditions générales de votre couverture. En tant qu'affilié(e) à la CFE, vous devez en suivre les réglementations, même en cas d'affectation à l'étranger. Votre couverture peut être réduite si vous ne suivez pas certaines règles, et vous ne recevrez qu'un remboursement partiel de vos dépenses médicales.

Un formulaire d'entente préalable est requis pour les garanties hospitalières¹ et peut être nécessaire pour d'autres garanties², comme indiqué dans les tableaux suivants. Reportez-vous à la note 2 de la section « Notes » pour de plus amples informations.

Indigo Expat : Formules Hospitalisation

Garanties Hospitalisation	Indigo Expat UK 70	Indigo Expat UK 100
Plafond global	500 000 € / 375 000 £	500 000 € / 375 000 £
Garanties hospitalières¹ - voir la note 2 sur l'entente préalable pour plus d'informations		
Chambre d'hôpital ¹	Particulière, jusqu'à 300 €/220 £ par jour Semi-privée, 100 % des frais réels	Particulière, jusqu'à 500 €/375 £ par jour Semi-privée, 100 % des frais réels
Soins intensifs ¹	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Médicaments soumis à prescription médicale et matériel ¹ (hospitalisation et soins de jour uniquement) (Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat)	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chirurgie, incluant anesthésie et bloc opératoire ¹	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Médecin et thérapeute ¹ (hospitalisation et soins de jour uniquement)	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Appareils et matériel chirurgicaux ¹	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Analyses et examens médicaux ¹ (hospitalisation et soins de jour uniquement)	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Greffe d'organe ¹	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Psychiatrie et psychothérapie ¹ (hospitalisation et soins de jour uniquement) (délai de carence de 10 mois)	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Frais de séjour d'un parent accompagnant un enfant assuré de moins de 18 ans à l'hôpital ¹	30 €/22 £ par jour, 30 jours max.	30 €/22 £ par jour, 30 jours max.
Soins dentaires d'urgence avec hospitalisation	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Autres garanties - voir la note 2 sur l'entente préalable pour plus d'informations		
Hospitalisation de jour ²	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Dialyse rénale ²	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chirurgie ambulatoire ²	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Soins à domicile ou dans un centre de convalescence ² (immédiatement après ou en remplacement d'une hospitalisation)	2 500 €/1 830 £	2 500 €/1 830 £

Indigo Expat : Formules Hospitalisation

Garanties Hospitalisation	Indigo Expat UK 70	Indigo Expat UK 100
Rééducation ² (hospitalisation, soins de jour et médecine courante : doit commencer dans les 14 jours suivant la sortie d'hôpital après la fin d'un traitement médical/chirurgical pour une maladie/ condition aiguë)	2 500 €/1 830 £	2 500 €/1 830 £
Autres garanties - voir la note 2 sur l'entente préalable pour plus d'informations		
Transport local en ambulance	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Soins d'urgence en dehors de la zone de couverture (pour des déplacements d'une durée maximum de six semaines)	100 %, 42 jours max.	100 %, 42 jours max.
Scanographie et IRM (hospitalisation et médecine courante)	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Tomographie ² et scanographie-tomographie ² (hospitalisation et médecine courante)	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Oncologie ² (hospitalisation, soins de jour et médecine courante)	100 % des frais réels	100 % des frais réels
- Achat d'une perruque	200 €/150 £ durant la vie de l'assuré	200 €/150 £ durant la vie de l'assuré
Somme forfaitaire en cas d'hospitalisation (par nuit) (en cas de gratuité du traitement)	150 €/110 £, jusqu'à 25 nuits	150 €/110 £, jusqu'à 25 nuits
Soins d'urgence sans hospitalisation (en cas de dépassement du plafond, les frais supplémentaires seront éventuellement pris en charge dans le cadre d'une formule Médecine courante)	750 €/550 £	750 €/550 £
Soins dentaires d'urgence sans hospitalisation (en cas de dépassement du plafond, les frais supplémentaires seront éventuellement pris en charge dans le cadre d'une formule dentaire)	750 €/550 £	750 €/550 £
Soins palliatifs ²	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Soins de longue durée ²	100 %, 90 jours max. pour toute la vie	100 %, 90 jours max. pour toute la vie

Indigo Expat : Formules Médecine courante

Garanties Médecine courante	Indigo Expat UK 70	Indigo Expat UK 100
Plafond global	9 000 €/6 600 £	5 000 €/3 750 £
Garanties Médecine courante		
Médecins généralistes	70 % des frais réels	100 % des frais réels, jusqu'à 1 000 €/730 £
Médicaments soumis à prescription médicale (médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat)	70 % des frais réels	100 % des frais réels, jusqu'à 1 000 €/730 £
Médecins spécialistes	70 % des frais réels, jusqu'à 180 €/130 £ par visite	100 % des frais réels, jusqu'à 1 000 €/730 £
Analyses et examens médicaux	70 % des frais réels	100 % des frais réels, jusqu'à 800 €/600 £
Vaccinations	70 % des frais réels, jusqu'à 200 €/150 £	100 % des frais réels, jusqu'à 200 €/150 £
Chiropraxie, ostéopathie, homéopathie, médecine traditionnelle chinoise, acuponcture et podologie (max. 12 séances par pathologie par consultation de chiropracteur et max. 12 séances par pathologie par consultation d'ostéopathe, dans la limite du plafond de garantie)	70 % des frais réels, jusqu'à 350 €/255 £	NON PROPOSE
Consultations prescrites de kinésithérapeute, d'orthophoniste, d'orthoptiste et d'ergothérapeute ²	70 % des frais réels, 15 visites max	NON PROPOSE
Équipement médical prescrit	70 % des frais réels, jusqu'à 1 000 €/730 £	100 % des frais réels, jusqu'à 1 000 €/730 £
Lunettes prescrites, lentilles de contact prescrites et correction visuelle au laser, y compris les examens des yeux	70 % des frais réels, jusqu'à 300 €/220 £	NON PROPOSE

Indigo Expat : Formules Médecine courante

Garanties Médecine courante	Indigo Expat UK 70	Indigo Expat UK 100
<p>Bilans de santé et bien-être, y compris les examens de dépistage de maladies. Ces bilans se limitent aux examens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen physique • Prise de sang (formule sanguine complète, analyse biochimique, bilan lipidique, fonction thyroïdienne, fonction hépatique, fonction rénale). • Examen cardiovasculaire (examen physique, électrocardiogramme, tension artérielle) • Examen neurologique (examen physique) • Dépistage de cancer - Frottis cervico-utérin annuel - Mammographie (tous les deux ans pour les femmes de 45 ans ou plus, ou moins si antécédents familiaux) - Examen de la prostate (tous les ans pour les hommes de 50 ans ou plus, ou moins si antécédents familiaux) - Coloscopie (tous les cinq ans pour les assurés de 50 ans ou plus, ou 40 ans ou plus en cas d'antécédents familiaux) - Test annuel de recherche de sang occulte dans les selles • Ostéodensitométrie (tous les cinq ans pour les femmes de 50 ans ou plus) • Bilan de santé pour enfant (pour un enfant dont l'âge n'excède pas six ans et limité à 15 visites durant la vie de l'assuré) 	70 % des frais réels, jusqu'à 350 €/255 £	NON PROPOSE

Indigo Expat : Formules Dentaire

Garanties dentaires	Indigo Expat UK 70	Indigo Expat UK 100
Soins dentaires	} 80 % des frais réels, jusqu'à 1 250 €/910 £	} 100 % des frais réels, jusqu'à 550 €/375 £
Chirurgie dentaire		
Périodontie		
Soins d'orthodontie et prothèses dentaires (délai de carence de 10 mois)	80 % des frais réels, jusqu'à 750 €/550 £	NON PROPOSE

Option: Formule Évacuation et Rapatriement

La formule Évacuation et Rapatriement Indigo Expat est facultative.

Garanties de la formule Évacuation et Rapatriement	Indigo Expat
<p>Évacuation médicale/rapatriement²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque le traitement nécessaire n'est pas disponible localement, nous évacuons l'affilié jusqu'au centre médical adéquat le plus proche² • L'affilié pourra être rapatrié dans son pays d'origine si cela est préférable² • Lorsqu'un traitement continu est requis, nous prendrons en charge les frais raisonnables d'hébergement en hôtel² • Évacuation/rapatriement en cas d'indisponibilité de sang testé de façon adéquate² • Suite à la sortie d'hôpital après des soins hospitaliers, si la nécessité médicale empêche le retour immédiat, nous prendrons en charge les frais raisonnables d'hébergement en hôtel (7 jours max.)² 	<p>100 % des frais réels</p> <p>7 jours max.</p>
Frais d'une personne accompagnant l'assuré évacué ou rapatrié ²	3 000 €/2 200 £
Frais de transport des membres de la famille assurés en cas d'évacuation/rapatriement ²	2 000 €/1 500 £ par événement
Rapatriement du corps ²	10 000 €/7 330 £
Frais de transport des membres de la famille assurés en cas de rapatriement du corps ²	2 000 €/1 500 £ par événement

Notes

1. Zone de couverture

La zone de couverture géographique est Mondiale à l'exception des États-Unis. La zone de couverture sera spécifiée sur le certificat d'assurance.

2. Entente préalable

Un formulaire d'entente préalable doit nous être soumis avant certains traitements et coûts. La prise en charge de ces traitements ou coûts est confirmée lorsqu'ils sont approuvés par Allianz Care. Les garanties qui requièrent une entente préalable sont indiquées par un 1 ou un 2 dans le tableau des garanties. Elles sont également listées ci-dessous, ainsi que d'importants détails :

- Ensemble des garanties hospitalières numérotées¹
- Hospitalisation de jour²
- Dialyse rénale²
- Chirurgie ambulatoire²
- IRM (imagerie par résonance magnétique). Pour un règlement direct au prestataire médical, une entente préalable peut être requise pour ces examens
- Tomographie² (par émission de positons) et scanographie tomographie
- Soins à domicile ou dans un centre de convalescence²
- Maternité², et complications de grossesse et à l'accouchement² (en hospitalisation uniquement)
- Oncologie² (en hospitalisation et soins de jour uniquement)
- Ergothérapie² (en consultation externe uniquement)
- Rééducation²
- Évacuation médicale ou rapatriement (si couvert)²
- Frais de transport des membres de la famille assurés en cas d'évacuation/rapatriement²
- Rapatriement du corps²
- Frais de transport des membres de la famille assurés en cas de rapatriement du corps²
- Frais d'une personne accompagnant l'assuré évacué ou rapatrié²
- Soins palliatifs²
- Soins de longue durée²

¹ Si l'entente préalable n'est pas accordée pour les garanties numérotées 1, nous nous réservons le droit de décliner la demande de remboursement. S'il est prouvé par la suite que le traitement administré était médicalement nécessaire, nous ne paierons que 80 % des garanties pour lesquelles l'assuré qualifie.

² Si l'entente préalable n'est pas accordée pour les garanties numérotées 2, nous nous réservons le droit de décliner la demande de remboursement. S'il est prouvé par la suite que le traitement administré était médicalement nécessaire, nous ne paierons que 50 % des garanties pour lesquelles l'assuré qualifie.

Nous devons être informés au moins cinq jours ouvrés avant le traitement afin d'assurer qu'il n'y aura pas de délai lors de l'admission. Cela permet à l'assuré de pouvoir être hospitalisé sans avancer de frais, dans la mesure du possible. Par ailleurs, cela permet également à nos professionnels médicaux de superviser le traitement.

En cas d'urgence, nous devons être informés dans les 48 heures suivant l'incident afin de nous assurer qu'aucune pénalité ne sera appliquée à la demande de remboursement.

Le formulaire d'entente préalable peut être téléchargé depuis notre site Internet : www.allianzworldwidecare.com.

3. Demande et délai de remboursement

Allianz Care a mis en place une procédure simple afin que ses affiliés puissent se faire rembourser leurs frais médicaux.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions :

Assurances INDIGO EXPAT
63, rue de Provence
75009 Paris, France

Pour les contrats au premier euro :

Tout formulaire de demande de remboursement dûment complété est traité et les instructions de paiement sont envoyées à la banque de l'affilié(e) en moins de 48 heures. Si des informations supplémentaires sont nécessaires pour compléter la demande, l'affilié(e) ou son médecin en sera informé(e) par e-mail ou par courrier dans les 48 heures suivant la réception du formulaire. Un e-mail est automatiquement envoyé à l'affilié(e) (lorsque son adresse e-mail nous a été communiquée) pour l'informer du traitement de sa demande de remboursement.

Cette procédure rapide permet de veiller à ce que nos affiliés reçoivent leurs remboursements dans les meilleures conditions possibles.

Pour les contrats complémentaires à la CFE :

Allianz Care sollicitera le remboursement auprès de la CFE en votre nom. Vous devez faire parvenir à Allianz Care un formulaire de demande de remboursement dûment rempli accompagné des factures correspondantes, que nous enverrons ensuite à la CFE. Tout formulaire de demande de remboursement dûment complété est traité et les instructions de paiement sont envoyées à la banque de l'affilié dans un délai maximum de cinq jours ouvrés.

Les plafonds exprimés dans le tableau des garanties représentent la somme totale conjointement remboursée par la CFE et Allianz Care. Seuls les frais engagés qui sont raisonnables et d'usage seront couverts. Le montant de tout remboursement effectué par la CFE est reversé en totalité à l'affilié.

Les retraités dont les remboursements sont effectués par la CPAM de Tours sont tenus d'obtenir le remboursement des frais médicaux de la part de la CPAM de Tours avant d'envoyer leur demande de remboursement à Allianz Care. Tout remboursement perçu par la CPAM de Tours doit être indiqué sur le formulaire de demande de remboursement.

Le formulaire de demande de remboursement peut être téléchargé depuis le site Internet : www.allianzworldwidecare.com

4. Plafonds des garanties

Deux types de plafonds de garantie sont indiqués dans le tableau des garanties. Le **plafond global de la formule**, applicable à certaines d'entre elles, est le montant maximum que nous paierons pour l'ensemble des garanties, par affilié, par année d'assurance, et sous cette formule en particulier. Certaines garanties ont également un **plafond propre**, par exemple « Soins à domicile ou dans un centre de convalescence ». Ces plafonds de garantie peuvent être appliqués soit « par année d'assurance », « pour toute la vie » ou « par événement », comme par voyage, par visite ou par grossesse. Nous paierons parfois un pourcentage des coûts pour certaines garanties comme « 90 % des frais réels, jusqu'à 350 €/500 \$/385 CHF ». Lorsque le plafond de garantie s'applique ou lorsque « 100 % des frais réels » est indiqué pour certaines garanties, le remboursement sera soumis au plafond global de la formule, si celle-ci en a un. Tous les plafonds s'appliquent par affilié(e) et par année d'assurance, sauf indication contraire dans le tableau des garanties.

5. Conditions générales de la police

Veuillez noter que la couverture est soumise à une souscription médicale : les pathologies préexistantes peuvent être exclues de la couverture ou bien un montant de prime plus élevé peut être appliqué pour refléter un risque plus grand dû à ces pathologies médicales préexistantes ou à des facteurs de risque supplémentaires. La couverture est sujette à l'acceptation de votre affiliation, qui sera confirmée par l'envoi du certificat d'assurance. Ce tableau des garanties résume les prestations que nous fournissons pour chaque formule. Ces garanties sont soumises aux conditions générales de la police, telles qu'elles sont détaillées dans le guide des conditions générales pour particuliers remis aux adhérents lors de la prise d'effet de leur police. Les conditions générales pour contrats individuels peuvent également être téléchargées depuis notre site Internet www.indigo-expat.com.

Service téléphonique : + 33 (0)1 53 16 42 61
E-mail : moncey@moncey-assurances.com

AWP Health & Life SA, agissant par l'intermédiaire de sa succursale irlandaise, est une société anonyme régie par le code des assurances. No. 401 154 679 RCS Bobigny, France. Succursale irlandaise enregistrée auprès du bureau d'enregistrement des sociétés irlandaises (Irish Companies Registration Office), numéro d'enregistrement : 907619. Adresse : 15 Joyce Way, Park West Business Campus, Nangor Road, Dublin 12, Irlande. AWP Health & Life SA exerce sous la dénomination commerciale d'Allianz Care et Allianz Partners. Indigo Expat est un produit conçu et piloté en exclusivité par Assurances et Conseils Moncey.